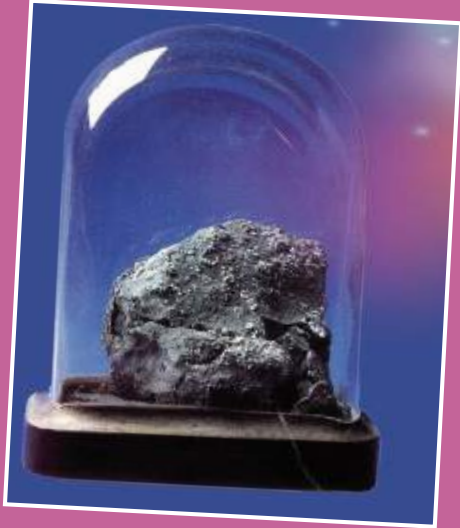


ORGUEIL

AOÛT 2014



150 ans chute de la
météorite d'Orgueil



Inauguration le 14 mai 2014
au Muséum de Montauban



Public très attentif

**Bulletin municipal
d'information N°14**



Tous les six ans, vous êtes amenés à choisir vos représentants au Conseil Municipal. Ce fut une nouvelle fois le cas, le 23 mars dernier. Un vote à la proportionnelle vous laissait le choix entre deux listes, deux projets pour Orgueil jusqu'en 2020. La liste conduite par le Maire sortant Michel Meesseman et la liste conduite par Anne-Marie Potier ont mené campagne. Vous avez été nombreux à vous mobiliser et vous avez choisi :

la liste de Michel Meesseman avec 56,6% des suffrages exprimés (15 élus au Conseil Municipal et 2 élus au Conseil Communautaire) et c'est logiquement, qu'il a été élu par le Conseil Municipal, Maire de notre village, pour la 8ème fois.

La liste Anne-Marie Potier obtient 4 élus qui siègent au Conseil Municipal dans l'opposition mais aucun au Conseil Communautaire.

Les résultats à la loupe

Inscrits : 1060
Votants : 847 (79,91 %)
Abstentions : 213 (20,09%)
Exprimés : 818 (77.17 %)

Liste conduite par Michel Meesseman : 56,61 %
Liste conduite par Anne-Marie Potier : 43,39 %

Installation du nouveau Conseil Municipal et élection du Maire et des Adjointes le 30 mars 2014










Election du Maire

M. Michel Meesseman et Mme Anne-Marie Potier se déclarent candidats aux fonctions de Maire. M. Michel Meesseman est élu à la majorité absolue, obtient 14 voix sur 18.

Election des Adjointes

M. le Maire procède au vote des adjoints. Ont obtenu 14 voix sur 18
Sont proclamés élus à la majorité absolue en qualité d'adjoints au maire : voir page 2

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1	
Les élus	2	
Travaux & Urbanisme	4	
Informations communales	6	
Enfance, Jeunesse	8	
Météorite.....	9	
Infos Intercommunales	10	
Environnement	11	
Divers	12	



Le mot du maire



Tout d'abord, un grand merci à tous ceux qui ont cru en nous et nous l'ont montré par un vote significatif.

Votre confiance nous honore.

Merci à tous les élus des précédents mandats qui ont œuvré pour la commune et le village.

Orgueil, aujourd'hui, est en évolution permanente.

La commune a dû s'adapter au fil des ans dans la spirale dite du modernisme. Nous sommes passés de la ruralité des années 1960 à l'influence de la métropole Toulousaine vision 2030-2050.

Par leurs compétences, les adjointes, les adjoints et les conseillers municipaux s'impliquent dans la gestion communale.

Plusieurs programmes d'investissements sont nécessaires. Ceux en cours suivent.

Malgré une baisse massive annoncée des dotations de fonctionnement aux collectivités locales, (- 30 % répartie sur 2015-2016-2017) nos projets doivent et seront gérés dans la continuité.

Quel en sera l'impact pour notre commune ?

Il faudra savoir s'adapter et rester réaliste.

L'implantation de nouvelles constructions, la recette de la ferme photovoltaïque, nous permettent de relever les défis des années à venir.

Une programmation précise des investissements pris en considération sous la précédente mandature nous permet de maîtriser les finances, n'en déplaise à certains.

Très attaché à la gestion locale, le Conseil Municipal a observé une pause fiscale sur les taux d'imposition de la part communale.

Mes interrogations sur l'avenir ?

Qu'en sera-t-il de la réforme territoriale qui menace nos structures administratives de proximité, canton, département, région : suppression, réorganisation... ?

Le monde change, nos engagements évoluent et nous devons, sans relâche, nous adapter et développer notre savoir-faire, professionnaliser notre action, et rester en adéquation avec vos besoins.

Bonne lecture, tout en restant à l'écoute de tous.

Merci de votre confiance renouvelée.

Bien à vous,



*Le Maire :
M. Michel Meesseman*

LES ÉLUS

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est composé de 19 membres :

Le Maire 14 élus de la majorité

et 4 élus de l'opposition

Le Maire est assisté de 5 adjoints.

Les expériences personnelles et professionnelles des uns et des autres permettent d'optimiser les prises des décisions du Conseil Municipal.

LE MAIRE

Michel Meesseman

Conseiller Communautaire
Président de fait
de toutes les délégations



Les Adjoints au Maire sont membres de droit de toutes les délégations municipales.

Tout rendez vous avec le Maire ou un Adjoint peut être demandé auprès du secrétariat de la mairie.

Tel : 05.63.30.51.50

E.mail : mairie.orgueil@wanadoo.fr

LES ADJOINTS ET LEURS DELEGATIONS



Pascale Labit

1ère adjointe
Conseillère
Communautaire
Associations
Sport - Jeunesse
Culture - Social



Annie Gonzalez

2ème adjointe
Affaires scolaires
et périscolaires
Communication



Jérôme Journet

3ème adjoint
Voirie - Environnement
Plan Local d'Urbanisme
Assainissement Collectif
Agriculture



Karine Bolhy

4ème adjointe
Finances
Développement économique



Robert Fioretti

5ème adjoint
Bâtiments communaux
Patrimoine

Conseillers Municipaux

Manuel Marcoux
David Baptiste
Christelle Petit
Jean-Jacques Llorens
Marie-Elisabeth Guy
Elodie Gernez
Stéphane Ibanez
Elyane Despaigne
Hassan Ouabdelkhaleq

Anne-Marie Potier
Martial Petit
Catherine Villain
Marc Pujol

Commission Communale des impôts directs :

Sont nommés commissaires par Mme la Directrice des finances publiques du Tarn & Garonne (Commune d'Orgueil)

Titulaires : Gérard Estaves - Jean-Paul Laffon - Laurent Petit - Jean-Charles Villaescusa - Gilles Vives

Michel Devay (membre extérieur)

Suppléants : Isabelle Aguilar - Julien Boulange - Isabelle Gissot - Alain Olivier - Sébastien Tomas

Loïc Poujet (membre extérieur)

GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail sont constitués exclusivement d'élus, et sont chargés d'étudier les dossiers et les projets avant de les soumettre au Conseil Municipal.

Associations
Sport et jeunesse
Social Culture

Adjointe : Pascale Labit

David Baptiste associations
Elodie Gernez..... associations
Marie-Elisabeth Guy... culture
Stéphane Ibanez sport jeunesse
Christelle Petit associations
Marc Pujol..... associations

Affaires scolaires
Périscolaires
Bulletin municipal BM

Adjointe : Annie Gonzalez

David Baptiste scolaire
..... périscolaire
Elyane Despaigne BM scolaire
Elodie Gernez..... périscolaire
Stéphane Ibanez BM scolaire
..... périscolaire
Christelle Petit périscolaire

Voirie

Environnement
PLU - STEP - Station d'Épuration
Agriculture

Adjoint : Jérôme Journet

David Baptiste voirie
Marie-Elisabeth Guy... environnement
PLU

Jean-Jacques Llorens agriculture
STEP
Manuel Marcoux environnement
PLU
Marc Pujol STEP
Catherine Villain environnement
PLU

Finances
Développement économique

Adjointe : Karine Bolhy

Hassan Ouabdelkhaleq

Bâtiments communaux patrimoine

Adjoint : Robert Fioretti

Marie-Elisabeth Guy
Jean-Jacques Llorens
Manuel Marcoux
Christelle Petit
Catherine Villain

DELEGATIONS EXTERNES

Représentants et délégués

CCTGV :

Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier.
Conseil communautaire : Michel Meesseman
Pascale Labit

SCOT :

Schéma de COhérence Territoriale
Titulaire : Jérôme Journet
Suppléante : Karine Bolhy

SIAHRV :

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Région de Villemur
Titulaires : Robert Fioretti - Jean-Jacques Llorens

SDE :

Syndicat Départemental D'Énergie de Tarn et Garonne
Titulaire : Jérôme Journet
Suppléante : Pascale Labit

SIAEP

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la région de Grisolles
Titulaires : Michel Meesseman - Karine Bolhy
Suppléants : Robert Fioretti - Annie Gonzalez

AIPADAV :

Association Intercommunale Pour L'Aide au Développement et l'Animation des Vallées du Tarn et du Tescou
Titulaires : Pascale Labit - David Baptiste
Suppléant : Stéphane Ibanez

CNAS :

Comité National d'Action Sociale
Déléguée au collège des élus : Annie Gonzalez
Déléguée au collège des agents : Martine Tomas

CCAS :

Centre Communal d'Action Sociale
Membres élus : Annie Gonzalez - Marie-Elisabeth Guy
Christelle Petit - David Baptiste
Membres désignés : Jacqueline Masson
Isabelle Gissot - Jacqueline Petit - Martine Tomas

SEMATEG :

Société d'Économie Mixte d'Aménagement du Tarn Et Garonne
Titulaire : Karine Bolhy
Suppléant : Michel Meesseman

CSS :

Commission de suivi de site du centre de Stockage de déchets non dangereux de Reyniès
Titulaire : Pascale Labit
Suppléante : Anne-Marie Potier

Le point sur les travaux

Travaux réalisés au cours des derniers mois

Cheminement piétonnier : de l'intersection de la route des Aiguillons RD 930 à la liaison au lotissement la Patole

- un plateau transversant à l'intersection RD930-Chemin la Nauzette.
- pose de 5 mâts d'éclairage.



Multisports :

- Peinture du sol
- Mise en place d'une clôture en bois pour interdire l'accès du site et ses abords aux deux roues et aux engins motorisés.



Travaux en cours

Construction des tranches 4 et 5 du Nouveau Groupe Scolaire : elles seront mises à disposition au cours du 1er semestre 2015, après la réception des travaux. L'ensemble du bâtiment passe en catégorie 4, il est soumis au passage de la commission de sécurité.



Pose symbolique de la 1ère pierre



30 juillet 2014



Voirie : intervention auprès des services concernés (CCTGV et Département) pour la mise en place d'une signalisation dans des points précis de la commune.

Enfouissement du réseau France Télécom en même temps que le renforcement en souterrain du réseau électrique Basse Tension, issu du poste de transformation P13 Route des Aiguillons. La réalisation de ces travaux était programmée par le SDE pour le mois de mai, a été reportée au 17 juin, ensuite au 27 juin 2014. A cause du dossier technique non instruit par Télécom, l'ordre de service des travaux a été signifié à l'entreprise pour le 15 juillet 2014....

Eglise : pose des vitraux restaurés début septembre 2014. Par la suite, dépose par groupe de deux pour la restauration des vitraux restants.

Dossiers en cours

STEP : (Station d'épuration) **dossier prioritaire** : reprise du dossier engagé sous la précédente mandature pour la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.

Août : Consultation d'un bureau d'études pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration.

septembre : stade APS (Avant Projet Sommaire)

Aménagement du cœur du village : reprise du dossier, étude du cœur du village avec le cabinet SOL et CITE. Projet engagé lors de la précédente mandature.

Divers

Les 4 nouvelles classes seront équipées d'un **vidéoprojecteur** Interactif (VPI).

Lotissement privé la Patole : après 8 années de difficultés, avec l'aide de M. le Maire il y a une grande avancée.

- Récente décision du tribunal de Toulouse : mise en liquidation de la société JD'Al Pierres et Demeures.
- Vente des 12 lots restants s'adresser à Monsieur le Maire

RAPPEL

PLU - Plan Local d'Urbanisme approuvé

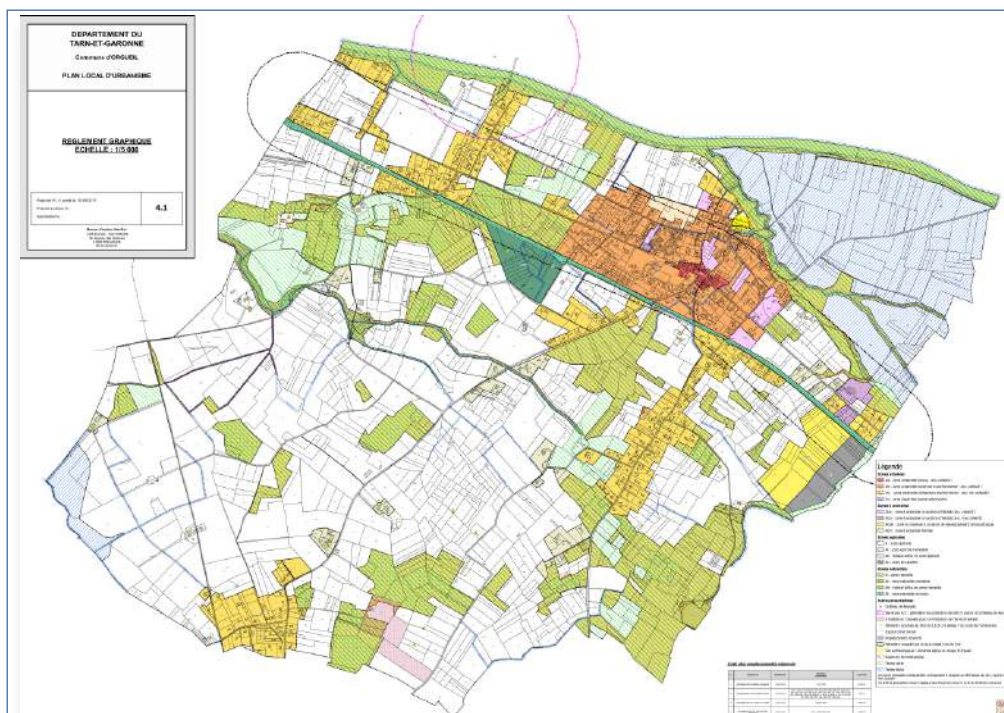
Le 11 mars 2014, après acceptation du Conseil Municipal, la Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier (CCTGV) est désormais compétente en matière d'urbanisme.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1998 n'est plus en vigueur.

Les autorisations d'urbanisme seront désormais gérées et instruites au regard des objectifs définis dans le PLU. Accueil démographique à la fois raisonné et ambitieux, développement des équipements publics, protection du cadre de vie par une meilleure définition des enjeux urbains et préservation du territoire agricole et naturel sont les piliers d'Orgueil de demain.

Ce projet répond aux attentes du Grenelle de l'Environnement et à sa doctrine fondatrice : le développement durable comme pilier de tout projet urbain. Il est en outre compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération de Montauban. Ainsi, après quatre années d'études, la commune s'est dotée d'un document d'avant-garde pour intégrer la commune dans la transition écologique sans compromettre ses capacités de développement. Votre participation, notamment par le biais d'une concertation que nous avons souhaitée la plus large possible, nous a permis d'affiner le projet.

N'hésitez pas à venir consulter le PLU, lequel est disponible aux jours et heures d'ouvertures du secrétariat de la Mairie ainsi que sur le site officiel www.orgueil.fr



Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager à Orgueil.

La municipalité vous souhaite la bienvenue !

N'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de la mairie pour obtenir toutes les informations destinées à faciliter votre installation sur notre commune, vous inscrire sur les listes électorales, inscrire vos enfants à l'école

Vous trouverez sur le **site officiel** de la mairie www.orgueil.fr les informations suivantes.

- **Accueil** : informe sur les actualités et les manifestations à venir
- **Vie municipale** : informe sur les tarifs communaux, l'urbanisme, les travaux en cours, la présentation du village, l'historique...
- **Enfance jeunesse** : informe sur la vie scolaire, périscolaire, transports scolaires et la petite enfance
- **Vie locale** : informe sur l'Agence Postale Communale, la bibliothèque, le culte et la liste des associations
- **Vie pratique** : informe sur la liste des artisans et commerçants, les documents à conserver et les liens utiles
- **Santé social** : informe sur le portage des repas, services sociaux, vos démarches, numéros utiles, l'emploi et la formation
- **Environnement** : informe sur la collecte des déchets, l'assainissement et le bien vivre ensemble

Des services sont mis à votre disposition :

- **Nous contacter**
- Consulter les menus du restaurant scolaire
- Consulter le plan de la commune
- Vos droits et démarches en ligne
- Paru dans la presse



Page du site : nous contacter

Fiscalité

Pas d'augmentation des taxes locales pour 2014 !

Les taux des taxes de la part communale restent inchangés par rapport à 2013.

Les taux appliqués sont les suivants :

- Taxe d'habitation	22.37 %
- Taxe foncière sur le bâti	26.60 %
- Taxe foncière sur le non bâti	112.29 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	29.62 %

Rappel Défibrillateur cardiaque.

Un défibrillateur automatique a été installé sur le mur de l'ancienne Mairie côté place.

Il est très simple à utiliser, car comme son nom l'indique, tout est automatisé. Cet appareil est conçu pour être utilisé par un public non formé. Même si vous ne connaissez rien aux techniques de réanimation et à la défibrillation, vous êtes capable d'utiliser un DEA car l'appareil vous explique ce qu'il faut faire étape par étape.

Attention le défibrillateur permet d'attendre les secours et non pas de traiter la cause. L'appel des secours reste une priorité.

- Appeler le 15, le 18 ou le 112

- Afin de sensibiliser la population, de l'initier au maniement de l'appareil, **une séance de formation sera organisée** en octobre 2014.

Veillez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie. Tél. : 05 63 30 51 50



Rencontre avec le nouveau Conseil Municipal

Le 4 mai 2014, de très nombreux Orgueillois ont répondu à l'invitation de M le Maire Michel Meesseman et son Conseil Municipal.

Autour d'un apéritif dans une ambiance très conviviale, les échanges entre Orgueillois se sont poursuivis.



Alors raconte !

Le 26 février 2014 à 20h30, dans la salle des fêtes, M. le Maire Michel Meesseman, Mme Marie Claude Nègre Présidente de la CCTGV, et Mme Marie-Elisabeth Guy responsable de la bibliothèque ont accueilli Yves Durand conteur en duo avec un musicien qui ont enchanté les nombreux spectateurs.

Belle soirée organisée par les amis de la médiathèque départementale la CCTGV et la bibliothèque d'Orgueil. Après le spectacle, un vin d'honneur a été offert.



Remise de la ceinture noire à Vincent

La cérémonie de remise de ceinture noire à Vincent Bacqué, tout juste âgé de 15 ans, s'est déroulée le samedi 17 mai 2014 au dojo de Labastide-St-Pierre. Elle lui a été remise par Armand Zulian, président du club, Ramon Egéa 7ème dan, Jean Louis Juan, 7ème dan et Bernard Zulian, entraîneur. M. le Maire Michel Meesseman l'a félicité et lui a remis la médaille de la ville.

Félicitations et bravo à Vincent !

Bonne retraite Madame la Directrice !

Samedi 5 juillet, la municipalité a organisé une très belle réception à l'occasion du départ à la retraite de Marie-José Arnoult.



M. le Maire Michel Meesseman, des membres du Conseil Municipal, le personnel communal, les enseignantes, et la famille de Marie-José avaient tenu à l'entourer pour l'honorer.

Avant de la remercier pour les années passées dans notre village, M. le Maire a tenu à évoquer la carrière de Marie José, nommée comme institutrice en 1979, elle a succédé en 2002 à M Vidailan au poste de directrice de notre école.

Au nom de la commune, M. le Maire l'a vivement félicitée pour le travail accompli avec toute l'équipe enseignante et lui a remis un tableau aquarelle d'un peintre tarn et garonnais et la médaille de la ville d'Orgueil.

Nous souhaitons à Marie-José de profiter pleinement des nombreuses années à venir, et de réaliser tous les projets qui lui tiennent à cœur.

ANNÉE SCOLAIRE 2014 -2015

Bienvenue à la nouvelle directrice Mme Laurence Brulé que nous connaissons bien, enseignante depuis 13 ans dans notre école, ainsi qu'à Mmes Duchemin et Genin qui vont rejoindre l'équipe pédagogique en remplacement de Mmes Arnoult et Marguinaud .

Rentrée scolaire mardi 2 septembre 2014 à 9h.

Nouveaux horaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN entrée	9h00	9h00	9h00	9h00	9h00
Sortie	12h00	12h00	11h30	12h00	12h00
APRES-MIDI entrée	14h00	14h00		14h00	13h30
Sortie classes	16h30	16h30		16h30	15h30 15h30/16h30 APC

Effectif prévu pour l'année scolaire : 182 élèves

Répartition par classe

Nouveau Groupe Scolaire			Ecole du Bourg		
Virginie Montastier	: PS	MS	Laurence Genin	: CE2	
Isabelle Laguille	: MS	GS	Clotilde Loubère	: CE2	CM1
Clotilde Moussu	: GS	CP	Laurence Brulé	: CM2	
Edith Duchemin	: CE1				

Restauration scolaire

Pour information : demande de changement de prestataire.

Suite aux informations qui ont pu être recueillies...., la mairie d'Orgueil s'est rapprochée de la Cuisine Centrale de Villebrumier.

Voici la réponse de la mairie de Villebrumier :

«Après convocation des élus de la commune, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir des repas de cantine scolaire. **Nos plans de charge actuels ne permettent pas de produire les volumes correspondant à vos attentes**».

Aujourd'hui, elle ne livre que les crèches de Monclar, Labastide St Pierre Villebrumier et l'école de Villebrumier ainsi que le portage des repas aux particuliers.

De ce fait, par tacite reconduction la restauration sera assurée à la rentrée par la Centrale de Restauration Martel.

Les menus sont affichés devant les deux groupes scolaires et sont disponibles sur le site officiel de la mairie.

Aucune augmentation n'est appliquée sur les tarifs des repas scolaires et de la garderie pour l'année 2014 - 2015.

Un livret périscolaire a été distribué à toutes les familles et peut être téléchargé sur le site (rubrique enfance jeunesse) www.orgueil.fr. ERRATUM page 5, l'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) n'aura pas lieu le mercredi, suite au changement de dernière minute de l'inspection académique. (voir tableau ci-dessus).



150 ans Chute de la météorite d'Orgueil 14 mai 1864 - 14 mai 2014

Il est 8 h du soir, le 14 mai 1864, lorsque le ciel s'éclaire, une météorite s'écrase dans un champ de notre commune. C'est une chondrite carbonée CI1, **la météorite d'Orgueil la plus étudiée du Monde.**



Muséum de Montauban

A l'occasion **des 150 ans d'Anniversaire, une exposition itinérante** coordonnée avec l'observatoire de Midi Pyrénées a été réalisée du 16 juin au 23 juin 2014 à la salle des fêtes d'Orgueil, en collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et la Cité de l'Espace de Toulouse à l'initiative de Mme Bergeret Aude directrice du Muséum d'Histoire Naturelle de Montauban. Plus d'une centaine de personnes sont venues visiter l'exposition.



Huit panneaux représentaient les météorites et le système solaire, deux panneaux la mission Rosetta et son atterrisseur Philae, et un panneau les projets FRI-PON et VIGIE CIEL.

Six panneaux concernaient les quatre météorites tombées à 50 ans d'intervalle dans un rayon de 100 kilomètres de Toulouse (Agen 1814, Orgueil 1864, St Sauveur 1914, Granès 1964).

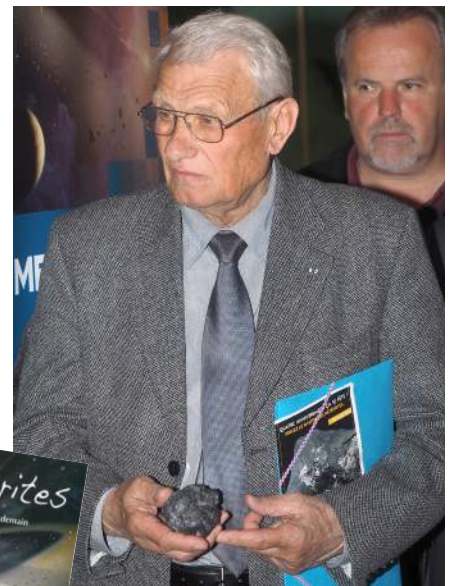


Les élèves d'Orgueil du CP au CM2 ainsi que des élèves de l'école de Nohic ont profité de cette exposition, présentée par William Sanchez, passionné de météorites.

- explications précises
- réponses aux questions posées par les enfants



Ils ont eu la possibilité de toucher de vrais bouts d'étoiles grâce à quelques météorites issues de la collection personnelle de William et d'observer des moulages de la météorite d'Orgueil (3 fragments offerts par le Musée d'Histoire Naturelle de Paris, réalisés à l'identique en matière composite).



La revue Les Météorites : Les Météorites d'hier, science de demain est en vente au secrétariat de la Mairie au prix de 10€ l'unité.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le mode de scrutin ayant été modifié pour les communes de plus de 1000 habitants, les Orgueillois, en donnant une majorité à la liste conduite par Michel Meesseman, ont élu les 2 candidats qui étaient présents sur la liste comme délégués de la commune à l'intercommunalité.

Pour Orgueil siègent : **Michel Meesseman et Pascale Labit.**

La Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier qui regroupe 13 communes, est présidée par **Marie-Claude Nègre.** Elle est accompagnée d'un bureau de **6 vice-présidents** : Claude Lavergne, Patrick Marty, Alain Albinet, Jean-Louis Marty, Alexandre Billiard, et Alain Belloc élus le 18 avril 2014..

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Nouveau, le centre social a ouvert ses portes. C'est un service de la CCTGV ouvert à tous les habitants. C'est un espace d'animation, de dialogue et d'écoute. Situé à ce jour à LABASTIDE SAINT PIERRE et à GRISOLLES. Vous y trouverez un espace d'informations regroupant de la documentation sur :

- le droit des familles,
- la santé,
- les activités culturelles,
- les activités de loisirs,
- les activités créatrices de la CCTGV, du département et de la région.

Animé par des professionnels et des bénévoles, vous y trouverez aussi des magazines à consulter sur place.

Le Centre social c'est :

- un lieu qui permet de discuter, de consulter des magazines, de participer à diverses activités,
- un lieu d'informations familles. Vous y trouverez de la do-

documentation sur le droit des familles, sur la santé, sur les activités culturelles, les activités de loisirs, les activités créatrices de la CCTGV, du département et de la région, -un accompagnement dans l'utilisation du site internet caf.fr pour vous permettre d'effectuer vos démarches en ligne, les lundis et jeudis de 9h à 12h (sur rendez vous)

Horaires d'ouvertures du centre social à LABASTIDE SAINT PIERRE (Maison de l'Intercommunalité CCTGV 120 avenue Jean Jaurès)

-lundi et jeudi de 9h à 12h, mardi de 13h30 à 16h30

Horaires d'ouvertures du centre social à GRISOLLES (Centre d'Animation Jeunesse 1 rue des services)

- mardi (en dehors des vacances scolaires) de 13h30 à 16h30.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Nathalie PIGOUT au 0563300331

ou par mail : [cctgv-nathalie.pigout\(at\)info82.com](mailto:cctgv-nathalie.pigout(at)info82.com)

CCTGV PLANNING PREVISIONNEL TRAVAUX DE VOIRIE 2014 D'ORGUEIL

Couleurs Travaux investissement	
Le bleu	Pelle
Le rouge	Maçonnerie
Le orange	Application au finisseur
Le violet	Travaux de revêtement

Programme travaux d'Investissement 2014

PLANNING hors intempéries et aléa technique

		juil-14					Aout-14										sept-14					
		S31					S32					S33					S 36					
LIEUX	TYPES	27	28	29	30	31	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	1	2	3	4	5
VC2	Inst																					
	Fossé																					
	HYD																					
VC1	GE Fini																					
VC4	Demo bor																					
	Demo buse																					
	Fossé																					
	Buse 400																					
	Fossé																					

Programme travaux d'entretien 2014

PLANNING hors intempéries et aléa technique

		Avril-Mai -14				Juin-Juil-14			Juil-Aout-14			sept-14	Nov-Dec-14					
		S15	S16	S17	S18	S19	S25	S26	S27	S30	S31	S32	S36	S45	S46	S47	S48	S49
Toutes voiries	Fauchage	1 ERE INTERVENTION				2 EME INTERVENTION			3 EME INTERVENTION				4 EME INTERVENTION					
	PATA																	

DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du Lundi au Samedi de 8H à 16h en continu
fermé le mercredi, le dimanche et les jours fériés

Lors de votre 1ère visite

- présentez vous à l'accueil
- présentez impérativement un justificatif de domicile (facture de fournisseur d'énergie ou eau), la carte grise de votre véhicule et une pièce d'identité.

Une vignette vous sera remise afin d'accéder aux services de la déchetterie les fois suivantes.

Collecte des déchets sur

notre commune :

Collecte sélective

le jeudi matin tous les 15 jours semaines impaires
 (sauf chemin du Roudié : le lundi des semaines impaires)

Collecte des Ordures

Ménagères Résiduelles (OMR)

le vendredi matin toutes les semaines
 (sauf chemin du Roudié le mardi)

Pour toute question concernant la gestion des Déchets, contactez :

Service déchets de la CCTGV
 650 Chemin de Debat - 82370 REYNIES
 05 63 67 84 69
 Mail : cctgv-dechets@info82.com

LE CIVISME DE CHACUN EST NECESSAIRE POUR AMELIORER LE BIEN ETRE DE TOUS !

Bruit dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral n° 04-1076, les **travaux momentanés** de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, raboteuse etc...ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

D'autres bruits peuvent également gêner vos voisins qu'ils soient émis de l'extérieur (chiens, engins motorisés) ou même de l'intérieur des habitations (sonos, instruments de musique, etc). **Respectez vos voisins**

Terrain multisports



Espace de jeux et de liberté mais espace partagé !

Né en 2013 de la volonté de la municipalité, ce terrain multisports attire un nombreux public et nous nous en réjouissons. C'est avant tout votre terrain et votre équipement sportif en libre accès sous certaines conditions.

La liberté d'accès, c'est une confiance qui vous est faite, pour que tous (des enfants aux adultes) profitent pleinement du site. **Faisons preuve de civisme en respectant le règlement apposé sur la structure.**

Malheureusement quelques débordements ont été constatés : intervention de la gendarmerie.

Rappel : Respect des horaires et de la tranquillité du voisinage, interdiction de pénétrer chez les particuliers afin de récupérer un ballon (par exemple). Laisser le lieu propre : papiers, canettes, bouteilles doivent être jetés dans les poubelles. Que tous ces aménagements financés par l'impôt de chacun puissent divertir longtemps et perdurer pour le bien de nos enfants petits ou grands.

Opération nature propre par les chasseurs



Samedi matin 12 juillet, un groupe de chasseurs de l'ACCA présidée par Guy Drouet ont participé à une opération nettoyage. Ils ont sillonné une partie du territoire de la commune afin d'y récolter des déchets abandonnés par des **citoyens indéclicats.**

En fin de matinée, ils se sont retrouvés à la cabane des chasseurs pour faire le bilan du ramassage : des grands sacs remplis le plus souvent de bouteilles, de canettes en métal, et des appareils électroménagers,... le tout a été transporté à la déchetterie avec le camion benne mis à disposition par la commune.

A midi, tous ces bénévoles se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié offert par la municipalité.

Merci aux chasseurs, Bonne initiative !



LE HAUT DÉBIT

Pour le développement du numérique le groupe de travail a rencontré le 26 mai 2014, le Directeur des relations avec les collectivités (Orange Sud) qui nous a expliqué les différents systèmes pour la montée du haut débit.

Le 9 juin 2014 nous avons échangé avec le technicien de l'ADE82 (Agence du Développement Economique du Tarn et Garonne) sur les projets en cours. Le Conseil Général qui porte le SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) est en collaboration avec les communes, **les communautés de communes**, les opérateurs privés, l'Etat, la Région. Il nous a précisé que le Conseil Général attendait la signature de l'accord de principe au financement du déploiement de l'Internet en haut débit du 1er Ministre. !

Lire l'article ci-dessous de la Dépêche du Midi du 18 juillet 2014

Une subvention record pour développer le numérique

Conseil général : l'Etat valide une aide de plus de 23 M€...

Le Premier Ministre, Manuel VALLS a donné son accord de principe, hier, au schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) de Tarn-et-Garonne. En Midi-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne et le Gers sont les deux seuls départements pour l'instant «labellisés». Lors de la dernière session du conseil général, Jean-Michel Baylet qui se faisait de ce dossier une priorité, avait révélé que le dossier était dans «les bons tuyaux». Dossier fortement appuyé par la ministre, Sylvia Pinel, très investie dans l'accompagnement. «C'est une excellente nouvelle», confirmait-elle hier soir, informée par le Premier Ministre que le SDAN du Tarn-et-Garonne figurait dans la liste des «élus» [...]

Subvention record

Pour le département, ce plan sur dix ans représentera un investissement de l'ordre de 50 à 60 millions d'euros et lui permettra de se hisser parmi les «mieux câblés» de Midi-Pyrénées. L'aide de l'État sera en effet supérieure à 23 millions d'euros, la plus grosse subvention jamais obtenue par le Tarn-et-Garonne [...]

Une vraie stratégie

En France, pour compléter la création de réseaux très haut débit financée par les opérateurs privés sur les zones les plus densément peuplées, l'Etat a doté les collectivités publiques d'un outil d'aménagement spécifique à travers le SDAN. En Tarn-et-Garonne, c'est le conseil général qui porte le SDAN et le conduit, depuis mai 2011, en étroite collaboration avec les communes et les communautés de communes, les opérateurs privés, l'Etat et la Région, notamment. Le SDAN de Tarn-et-Garonne définit la stratégie d'intervention publique en matière d'aménagement numérique pour les 10 ans à venir. En accord avec les communes et les communautés de communes du département, le conseil général a fixé comme objectif de garantir à terme, à tous les Tarn et Garonnais, un débit minimum de 5Mbits/s, soit 10 fois le débit minimum actuel. Ce débit permettra l'accès aux offres triple play (télévision, internet et téléphone avec un seul abonnement). Pour y parvenir, la stratégie prévoit de recourir à un ensemble de technologies dont la fibre optique. A.B.

VIE ASSOCIATIVE

Le groupe de travail (associations) est à la disposition et à l'écoute des dirigeants des associations orgueilloises et extra-communales.

Afin de faciliter les échanges et la communication :

Mail : mairie.orgueil@wanadoo.fr

Pour info : prochaine réunion le vendredi 3 octobre 2014 à 20h30 à la salle des mariages.

EN COMPLÉMENT DES LISTES DU BULLETIN N°13

à votre service

Gîte « La Nauze »

Isabelle et Thierry Aguilar

495, route de Planques, 82370 Orgueil

Tél. : 06 79 10 34 68

Site : abritel.fr

petite enfance

Assistante maternelle agréée

Sandra Bourrel

186 Lot. Parc de la Nauzette 82370 Orgueil

Tél. : 05 63 67 87 41

Port. : 06 68 19 41 09

Listes complètes : www.orgueil.fr

19, 20, 21 Septembre 2014 FÊTE LOCALE

Organisée par le comité d'animation 82 d'Orgueil.

A partir du 5 Septembre le comité fera la tournée des fleurs et vous présentera le programme.

Merci de leur réserver le meilleur accueil





Mairie

281 Grand rue

p : 05 63 30 51 50

Fax : 05 63 30 16 38

e.mail : mairie.orgueil@wanadoo.fr

mairie.orgueil@info82.com

Site officiel : www.orgueil.fr

Horaires d'ouverture au public

du Lundi au Vendredi

de 8h 30 à 12h et 13h 30 à 17h 30

Agence Postale Communale du Lundi au samedi de 9h à 12h.....	p: 05 63 31 37 55
Ecole Publique Primaire.....	p: 05 63 30 18 73
Garderie Matin et soir	p: 05 63 30 18 73
Ecole Publique Maternelle	p: 05 63 30 56 92
Garderie Matin et Soir	p: 05 63 30 56 92
Restaurant scolaire	p: 05 63 31 24 75
CES Jean Jacques Rousseau Labastide-Saint-Pierre	p: 05 63 64 05 05
Crèche Halte Garderie « Les P'tits Pierrots » Labastide-Saint-Pierre.....	p: 05 63 30 51 47
Crèche « Coup de Pouce aux Bébés » Villebrumier.....	p: 05 63 24 00 41
Relais Assistantes Maternelles Mme Patricia Echevarne.....	p: 06 85 92 90 54
.....	p: 05 63 31 42 19
EREF (Espace Rural Emploi Formation) Labastide-Saint-Pierre.....	p/Fax : 05 63 30 07 54
Culte Paroisse de Reyniès	p: 05 63 30 51 43
Trésor Public	p: 05 63 30 50 14
Cuisine Centrale de Villebrumier - Repas à domicile.....	p: 05 63 68 03 98
Déchetterie	p: 05 63 67 84 69
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 16h	
Allô Taxi Services.....	p: 06 16 23 56 77
Taxi Daniel.....	p: 05 63 24 25 26 - 06 48 84 02 90
Cabinet d'Infirmières	p: 05 63 31 94 26
.....	p: 06 27 86 47 79
URGENCES	
Samu	p: 15
Gendarmerie.....	p: 17
Pompiers	p: 18
Appel d'urgence européen.....	p:112
Allô Docteur à partir de 20h et toutes les nuits, Week-ends et jours fériés.....	p: 3966
Pharmacie de garde serveur vocal les soirs week end et jours fériés	p: 3237
Urgence sourds ou malentendants	SMS / FAX : 114
Centre hospitalier de Montauban.....	p: 05 63 92 81 56
Brigade de Villebrumier	p: 05 63 25 00 00
Centre Anti-Poison Toulouse	p: 05 61 77 74 47
Enfance Maltraitée (appel gratuit d'un fixe).....	p: 119
Maltraitance des personnes âgées et adultes handicapés	p: 3977
Info service violences conjugales.....	p: 3919
Info service drogue.....	p: 0800 23 13 13
Enfants disparus.....	p: 116 000



CE 1 et CE 2
carnaval des écoles 2014



classe découverte



Fête des écoles



27 élèves
partent au collège

**BONNE
RENTRÉE !**

LE FLAGADDI

Estelle et Jacques Flamand
Bar-Restaurant-Epicerie
303, Grand Rue
05.63.27.53.85

LA LORRAINE

Boulangerie Pâtisserie
345 Grand Rue
05.63.64.16.65 - 05.63.67.89.00

LA MAISON DE LA COUTURE

Carriè Michèle
Travaux de couture
242 Chemin de la Nauzette
05.63.64.04.09

KARINE

Coiffure à domicile mixte
54, Le Clos des Chênes
06.29.34.33.87

NB COIFFURE

Nicole Bouzigues
Coiffure à domicile
179 Grand Rue
06.03.46.09.17

STEPHANIE C

Stéphanie Cayrol
Esthéticienne à domicile
144, ch du Roudié
06.85.03.68.86

CABINET D'INFIRMIERES

Soins infirmiers à domicile
143 route de Planques
05.63.31.94.26 - 06.27.86.47.79

ALLO TAXI SERVICES

Sécher Anne-Marie
604 Route de Lavour
06.16.23.56.77

TAXI DANIEL

Orgueil n°2
06.48.84.02.90
05.63.24.25.26

HENRICH MARIE-LAURE

Gîtes ruraux
3296 route de Planques
05.63.24.11.60

SARL A3F

Maçonnerie gros oeuvre
824 chemin du Clos de Jeannou
06.68.59.76.51

SARL GAY HENRI et FILS

Maçonnerie
194 route du Vigné
05.63.30.54.19

SARL EBS

Maçonnerie - gros oeuvre
172 Clos des Chênes
05.63.31.82.98

PASCAL BAT

Maçonnerie générale Rénovation
120, chemin du Roudié
06.67.98.40.47

AHROUCH MOHAMED

Maçonnerie charpente
85, impasse de la Crémade
06.84.97.27.25

PETIT LAURENT

Carreleur
145 chemin de Ronde
05.63.30.54.80

BILLOIR JEROME

Plâtrier/Plaquiste
70 Impasse du Chalet
05.63.31.62.96

POLO-CALVO MANUEL

Plaquiste - Electricien
416, chemin de Brascou
06.28.36.95.62

MENUISERIE LESCENE

Tous travaux bois sur mesure
2874, route de Planques
05.63.64.30.03 - 06.63.69.71.43

DI GREGORIO PATRICE

Plombier
355 route des Aiguillons
05.63.30.58.97

GÎTE LA NAUZE

Isabelle et Thierry Aguilar
495, route de Planques, 82370 Orgueil
Tél. : 06 79 10 34 68 - Site : abritel.fr

EL HAHAOUI MOHAMMAD

Plombier-chauffagiste
76, chemin de la Vitarelle
05.63.31.65.52 - 06.22.64.19.54

AUROUX NICOLAS

Peintre
62 rue de la Forge
05.63.31.65.52 - 06.22.64.19.54

SARL LABAIL ET FILS

Travaux de peinture et vitrerie
370, route de Fronton
05.63.67.56.64

KAJOUAA AMAR

Pépinières
437 chemin des Communaux
05.63.30.19.80

BARRIERE JEROME

Les Espaces de Manon
667 route du Vigné
06.09.86.58.64

BOUILLET DAMIEN

Les Jardins Basques- Parcs et Jardins
135, chemin de la Pendulo
06.28.25.48.18

COSTAPERARIA ALAIN

Travaux terrassement
425 Impasse du Chalet
06.11.09.16.90

BARRIERE FRANCIS

Travaux Terrassement - Assainissement
578 route du Vigné
06.07.06.22.84

PICOTTO ALAIN

Récup. auto
689 route de Lavour
05.63.30.57.15

MECA SERVICE 82

VILLAESCUSA JC
72 chemin du Pégat
06.25.48.36.00

SARL FAURE

Elevage et pension canine
2887 route de Planques
05.63.30.12.13

EURL KRYPTON

Entretien dépannage clim.chauff
19 Lot. Le Parc La Nauzette
06.72.07.84.10